

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 25 février 2008  
Séance tenue le 25 février 2008

Résolution: CM08 0137

---

### **Approuver le projet de convention intérimaire à intervenir entre la Ville de Montréal et la Société Radio-Canada concernant la location de l'emplacement de l'antenne de diffusion de la Société dans le parc du Mont-Royal**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 28 février 2008 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Frank Zampino

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet de convention intérimaire à intervenir entre la Ville de Montréal et la Société Radio-Canada concernant la location de l'emplacement de l'antenne de diffusion de la Société dans le parc du Mont-Royal, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2- d'autoriser Mme Rachel Laperrière, directrice générale adjointe du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE) et M. Michel Théroux, chef de section-Radiocommunication de la Direction des technologies de l'information du Service des affaires corporatives à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville ;
- 3- d'affecter ces revenus supplémentaires à la protection et à la mise en valeur du mont Royal pour une période initiale de dix ans ou, en cas de renouvellement, pour quinze ans ;
- 4- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 5- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser le SDCQMVDE à affecter ce montant à la protection et à la mise en valeur du mont Royal ;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

Gérald TREMBLAY

---

Maire

Colette FRASER

---

Greffière adjointe

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 29 février 2008